

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20/09/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 septembre 2023 à 20h08, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents : BRUNIAU Séverine – GARAYT David (pouvoir de Marc STORPER) – MANGOU Didier – MARTIN Béatrice (pouvoir de DEFFAISSE Yves) – HUSSY Damien – MARTIN Robert (pouvoir de DEFFAISSE Jean-Michel)

(Excusés: Marc STORPER, Yves DEFFAISSE, Jean Michel DEFFAISSE)

Secrétaire de séance : PERRET Marion

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12/06/2023

Adopté à l'unanimité

Délibération 1 : Convention financement déplacement d'un compteur d'eau potable

M le Maire présente la requête de M Mahistre visant à déplacer le compteur d'eau potable (situé à l'intérieur de sa maison) à l'extérieur. Il est proposé de partager les frais entre la commune et M Mahistre s'élevant à un total de 853,49€ HT, soit un reste à charge communal de 426,74€HT.

Adopté à l'unanimité

Délibération 2 : Subvention exceptionnelle resto du Cœur proposée par l'Association des Maires de France (AMF) délibération retirée

Informations diverses et compte rendu de réunions

- Eglise : la commune n'a pas été retenue par la mission Bern (loto du patrimoine), les travaux porteront donc uniquement la tranche ferme (rénovation complète de la toiture)
 - L'ordre de service de la phase études de projet (PRO) a été envoyé à Texus permettant de préparer la phase de consultation des entreprises pour les travaux
 - A venir :
 - Une réunion publique sera programmée au mois de novembre
 - Une association à but non lucratif (Association loi 1901), dénommée « Pierres et âmes » est en création ayant pour objectif la valorisation de la culture et du patrimoine sur la commune de Gigors et Lozeron.
- Recensement : un coordonnateur communal doit être désigné courant octobre pour suivre les formations, préparer/suivre le recensement et participer au recrutement de l'agent recenseur
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :
 - Vote du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au conseil communautaire en Novembre
 - Un dernier travail de zonage et de repérage doit être fait avant le 15 octobre sur les Secteurs de Taille Et de Capacité Limitée (STECAL), changements de destination et emplacements réservés – avant envoi à la DDT pour instruction.
 - Début 2024 le PLUi sera arrêté une première fois, après l'approbation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), afin de laisser une période de 6 mois pour les dernières modifications.
 - Une enquête publique aura lieu au cours des 6 mois suivants le premier arrêt
 - Automne 2024 vote du PLUi au conseil communautaire suivi de délibérations des communes sous 2 mois.
- Syndicat intercommunal des eaux de Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Aouste-sur-Sye (SMPAS)
 - La candidature de Gigors et Lozeron a été acceptée par le syndicat pour le 1^{er} janvier 2024. Les communes aujourd'hui adhérentes doivent délibérer d'ici fin octobre pour valider le choix du syndicat.
 - 2 rencontres avec le SMPAS ont eu lieu fin août autour des statuts et de la future tarification de l'eau et l'assainissement.
- Plan de sauvegarde communal : un groupe de travail est constitué pour traiter ce dossier
- Demandes de Mme Perret et M Pinault
 - Achat d'un bout de la parcelle communale AH195 adjacente à leur propriété – le conseil ne souhaite pas s'orienter vers une vente.
 - Utilisation de la parcelle AH100 (jouxant la salle communale) : Il est rappelé que Mme Perret et M Pinault avaient reçu l'autorisation de mettre leurs poules de manière temporaire sur cet espace (en

hiver) en échange de l'entretien du terrain, (réfection du mur car les pierres se descellaient). Leur demande serait de pérenniser cette autorisation via une convention d'usage. – le conseil ne souhaite pas prendre cette voie sachant que des aménagements de l'espace public sont en discussion, et que l'accès à cet espace est en lien direct avec l'utilisation de la salle de réunion sous la mairie.

- Le conseil ne donne pas suite à la proposition de M Binon qui consistait à offrir gratuitement ses services pour la création d'un blason communal
- Dossier Dupuis vs Commune et M Mc Geown – permis de construire Mc Geown
 - Un courrier de M Mc Geown a été reçu au secrétariat retraçant les événements liés à ces différends pour leur permis de construire. – le courrier est consultable en Mairie.
 - L'audience au tribunal administratif aura lieu au premier semestre 2024
- Aménagements des espaces publics
 - Séverine Bruniau retrace les 4 rencontres qui ont eu lieu depuis juin dernier.
 - Une liste d'idées des habitants sur la re-végétalisation /réaménagement de la place de la Mairie (création d'ombrage, plantation d'arbre...), création d'un espace pétanque (Gigors et aussi Lozeron) a été évoqué.
 - Séverine BRUNIAU et Didier MANGOU vont prendre contact avec des paysagistes locaux afin de développer une proposition en phase avec les propositions des habitants
- Ecole de Lozeron : suite à la demande de Mme Walch concernant la réfection des volets de l'appartement. M Mangou se charge de contacter des entreprises

Compte-rendu réunions/rencontres

- 14 septembre : rencontre avec le service économique de la CCVD sur le devenir du bâti de l'ancienne brasserie. Le service éco va prendre contact avec l'étude en charge de la liquidation pour connaître la situation du site.
- 19 septembre
 - SIVOS :
 - Discussions autour des plans de maîtrise sanitaire à mettre en place dans les cantines satellites (RPI + Cobonne) afin de préparer le lancement de l'activité de la cuisine centrale CCVD
 - Des formations du personnel seront programmées
 - Accueil périscolaire des enfants de – moins de 3 ans à la rentrée scolaire (qui auront 3 ans en cours d'année) – un flou juridique existe quant à l'encadrement de ces enfants et la capacité des salariés du SIVOS de répondre à leurs besoins. Il a été décidé que le SIVOS accueillerait ces enfants pour les temps de garderie mais pas sur le temps de cantine.
 - Concernant les décisions du Conseil municipal de Cobonne au sujet de l'école (recrutement, organisation), les élus de Gigors et Lozeron souhaiteraient être informés/associés en amont de leurs mises en place, comme cela se faisait sur les mandats précédents
 - Conférence des Maires sur le PLUi
 - Revue du retro-planning
 - Discussion autour des STECAL, changement de destinations et emplacements réservés avec la décision de recueillir toutes les demandes des communes d'ici le 15 octobre pour un envoi aux services de l'état pour instructions. – des visites auront lieu sur les communes par ces services.

Prochaines réunions/rencontres :

- 25 septembre à 18h – SMPAS réunion syndicale
- 5 octobre à 18h – comité suivi cuisine centrale CCVD

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le mercredi 25 octobre 2023 à 20h00.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h40

La secrétaire PERRET Marion,



Le Maire, GARAYT David

